L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 22 SEPTEMBRE 1887.

Théâtre de l'Opéra.

Nous recevons de M. Maugé une lettre du 8 septembre. Il avait espéré pouvoir nous annoncer, à cette dernière date, la conclusion de ses trois derniers engagements : chef d'orchestre, second chef, et première danseuse, mais un deuil de famille ayant éloigné de Paris M. Rieque, son agent artistique, les négociations ont été forcément ralenties, pour être reprises avec le retour de celui-ci, qui était attendu d'un moment à l'autre.

Néanmoins M. Maugé a continué d'agir, et à l'heure où il nous écrivait, il semblait à peu près certain de conclure avec M. Warnots, chef d'orchestre d'un talent très distingué, s'il en faut croire sa réputation en Belgique et partout où il a rempli ces importantes fonctions.

Il est absolument décidé que notre troupe lyrique n'ira pas à la Havane, avant sa campagne de la Nouvelle-Orléans du moins. Eu cela l'administration s'est rendue à ces raisons de se rendre à des arguments du plus grand poids.

Et d'abord, les bruits de danger de fièvre jaune avaient été mis en circulation à Paris, dans le monde théâtral, et l'effet en était tel que certains artistes, auxquels tient infiniment la direction, auraient refusé, quelles que fussent les tentations des appointements, de signer un engagement pour une tournée dont la Havane eût été une étape, à cette époque de l'année.

Et puis aucun théâtre, en cette dernière ville, qui possède une bibliothèque musicale française, et conséquemment nombre d'achats coûteux de partitions à faire pour une exploitation de quelques semaines. Achats indispensables, puisque les propriétaires de l'Opéra de la rue Bourbon ne peuvent permettre que la musique de leur bibliothèque coure les risques des voyages.

Le transbordement des artistes à la Nouvelle-Orléans et leur transport à la Havane auraient aussi causé une onéreuse augmentation de dépenses.

Encore : le public de la Nouvelle-Orléans, apprenant que la troupe se rendait à la Havane, dans une saison où il n'est pas sans danger d'y séjourner, pour les non acclimatés, aurait pu craindre que la maladie ne fît là-bas des trouées dans le personnel, et cette crainte aurait pu ralentir ici la marche de l'abonnement.

Enfin, nous ne savons pas trop si ce public, malgré son extrême bienveillance, n'aurait pas quelque peu tenu rancune à l'administration de l'Opéra de lui faire passer ainsi les nouveaux artistes sous le nez, comme on dit vulgairement, pour en donner la primeur à messieurs les Cubains. L'absinthe sans le dîner, mauvaise affaire.

Un peu raide ! pour nous servir de la jolie langue actuelle.

Les informations qui nous arrivent sur les sujets, sur l'ensemble de la troupe d'opéra et d'opérette restent toujours très satisfaisantes. De trois ou quatre principaux sujets, entr'autres, on nous écrit les choses les plus flatteuses.

Mais, nous le répétons, si nous nous plaisons à constater que nombre de nos données nous viennent de sources autorisées, nous n'irons pas plus loin que cette constatation. Nous attendrons à la rampe la troupe qui nous vient, et n'en parlerons qu'après plusieurs auditions ; cela sans parti pris, ni pour ni contre.

A coup sûr, nous resterons fidèle au système de bienveillance que nous avons invariablement suivi, depuis que nous avons l'honneur d'appartenir à la critique ; néanmoins cette indulgence ne nous empêchera pas de signaler les défauts, de faire entendre les vérités utiles. Le mal dit systématiquement des artistes ne saurait leur nuire ; nous en avons la conviction, c'est l'effet contraire qui se produit en pareil cas devant un public intelligent. Mais la louange outre mesure, les éloges stéréotypés, agaçants par leur monotonie et leur grossièreté, ridiculisent, tuent, et plus vite qu'on ne le pense, ceux à qui ils s'adressent. De l'outrance dans le blâme ou la louange nous essaierons donc de nous garer.

A la date du 9 septembre (autre lettre), M. Maugé avait toujours le projet, sauf empêchement tout à fait imprévu jusque là, de s'embarquer par Hâvre pour New York, le mercredi 24 septembre, sur un steamer de la Compagnie Transatlantique française.

Il se rendra immédiatement de New York à la Nouvelle-Orléans, afin d'y avoir une avance de trois à quatre semaines sur la troupe de l'Opéra, qui arrivera par de celle-ci aura lieu le mercredi 5 octobre, de Bordeaux, sous la conduite de Mme Maugé. Les passages sont arrêtés sur le steamer *Navire*, de la Compagnie commerciale, à destination directe de la Nouvelle-Orléans.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Après la pluie le beau temps, c'est l'histoire du monde. Mais il faut l'avouer, cette pluie, dont il était grand besoin, d'ailleurs, en bien des localités, cette pluie a semblé se donner le malin plaisir de nous revenir juste au moment où les théâtre s'ouvraient. A l'heure où nous écrivons ceci, elle a cessé; et, espérons que le signe ne sera pas trompeur, l'azur du ciel, l'éclat des étoiles, paraissent promettre belle journée.

Le fait est que, sous le rapport du temps, M. Bidwell a été fort contrarié depuis l'inauguration de la présente saison, depuis dimanche. Néanmoins, il faut le reconnaître, le public ne s'est pas trop laissé influencer par l'orage ; jusqu'ici les recettes se sont maintenues dans une moyenne satisfaisante. Il le faut attribuer et à l'amour du théâtre, qui est très vif chez notre population, et aux ministrels Wilson et Rankin, qui amusent la salle et dont le programme lui semble toujours trop court. Et Dieu sait cependant qu'il est touffu, varié.

Ce soir, même spectacle, que nous vous engageons à ne pas manquer de voir. La dernière représentation de cette compagnie se donnera samedi soir.

Dimanche, rentrée de Mlle Lizzie Evans, dans la nouvelle comédie : *Our Angel*.

—Nous recevons de Paris la dernière livraison du "*Journal du Droit International privé et de la Jurisprudence comparée*." Cette Revue, fondée et publiée par M. Edouard Clunet, avocat à la Cour d'Appel de Paris, forme une brochure in-8o de 130 pages environ. Elle s'occupe, ainsi que l'indique son titre, des lois internationales, de jurisprudence comparée, de droit civil, criminel, diplomatique, industriel, littéraire, artistique, commercial, maritime, etc., etc.

Dirigée par un avocat de grande valeur, elle a pour collaborateurs, pour correspondants, des écrivains de toutes nationalités, jouissant d'une sérieuse reputation dans le barreau auquel ils appartiennent.

Nous notons dans le numéro sous nos yeux les articles suivants, qui se recommandent par leur clarté, par les notions utiles qu'ils donnent, entourés de commentaires habiles, d'un vif intérêt : "De l'impunissance de la nation anglaise à punir les nationaux pour crimes ou délits commis à l'étranger", par J. F. Stephen, l'un des juges de la Haute Cour de justice d'Angleterre ; "L'Assistance judiciaire et les étrangers en France", par Rouard du Card, professeur à la Faculté de droit de Montpellier ; "Du mariage célébré à l'étranger suivant la législation italienne", par F. Fiore, professeur à l'Université de Naples ; "Du droit pour les étrangers d'ester en justice devant les tribunaux russes," par Sarkowsky, avocat de l'ambassade de Russie à Paris ; "Le droit international privé dans la législation du Chili," par J. C. Fabrès, doyen de la Faculté de droit de Santiago ; "De la faculté pour les notaires d'instrumenter à bord des navires marchands étrangers" par Vittorio de Rossi, avocat à Livourne ; et enfin "De la protection en Allemagne des marques de fabrique ou de commerce étrangères", par le Dr Kohler, professeur à l'Université de Wurzbourg.

Nous remarquons parmi les correspondants réguliers de cette Revue le nom de M. F. Wharton, avocat attaché au Département d'Etat des Etats-Unis.

Nous recommandons cette publication à tous les membres du barreau qui lisent le français. Prix 15 francs par an.

Célébration.

La Cavalé de la Réforme de la Nouvelle-Orléans, fondation toute nouvelle, se réunira, ce soir, dans sa double but : l'installation de ses officiers et la célébration du 95ème anniversaire de la Proclamation de la première République Française.

On nous assure que M. le vicomte d'Harcourt, conseil-général de France, assistera à cette assemblée, où figureront aussi des notabilités de la colonie française et de la société franco-louisianaise.

La célébration aura lieu rue St. Louis No. 98, et s'ouvrira à sept heures et demie.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 septembre 1887
—Indications—Pour la Louisiane : Pluie locale, température presque stationnaire ; vents généralement d'est.

Température du 21 septembre 1887.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	76	24
Midi	77	25
3 P. M.	80	27
6 P. M.	77	25

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières vingt-quatre heures.

Mariages.

Alf. R. Long à Mlle Eva Griffin.

Naissances.

Mme Leon Jochum, une fille.
Mme Théo. Ahrens, un garçon.
Mme Andrew McDermott, un garçon.
Mme Frank Kirst, une fille.
Mme Ed Couterie, une fille.
Mme Emile Francis, une fille.
Mme Sebastian J. Yung, un garçon.
Mme Albert Tolcke, un garçon.
Mme John B. Eagan, un garçon.
Mme Fred Harbaker, une fille.
Mme John Antoine, une fille.
Mme James Roquette, une fille.

Décès.

Louisa Kuhn, 7 mois, 191 rue St Philippe.
Caroline Jance, 52 ans, 152 rue Bourgogne.
Ed. J. Kirby, 58 ans, Infirmerie Toure.
Clara Sagot, 70 ans, 449 rue Ste Anne.
Philipina Boehans, 8 ans, coin Harmonie et Constance.
Mlle Marie C. Champagne, 17 ans, 186 nord Remparts.
Marie McCarthy, 8 ans, 424 rue Claiborne.
John Farrell, 69 ans, 79 rue St Thomas.
Antoine Courcelle, 13 mois, coin Johnson et Quarter.
Mary Connors, 1 jour, 43 rue St Ferdinand.
Giuseppe D'Arpa, 27 ans, rue de Chartres, près Bourbon.
Mme Marie Eitzen, 20 ans, 297 rue Esplanade.
Mathilda Lewis, 4 ans, 336 rue Howard.
Mme Charles P. Buckins, 32 ans, Lowerline et St Charles.
Martin Quinn, 33 ans, 110 rue Foucher.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Collis Huntington au Louisville, New-Orleans & Texas R. R., 1. Trois lots de terre dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Locust, Poydras, Frere et Howard ; 2. 14 terrains dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Freret, Howard, Lafayette et Poydras ; 3. 4 terrains dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Freret, Howard, Lafayette et Poydras ; 4. un îlet de terre dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Freret, Howard, Lafayette et Poydras ; 5. huit terrains dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard et Freret, $340,086 52.

Robert McKenzie à Mme Margaret Laumes un terrain dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Constance, Erato, Thalie et Magasins, $3,500.

Gerhard Fohlmann à B. W. Taylor, un terrain dans le dite District dans l'îlet borné pour les rues Dryades, Fenelon, Baronne et Général Taylor $7 10.

Mme John McGee à Joseph Pabst, deux terrains dans le 4me District dans l'îlet borné par les rues St. George, Deuxième, St. André et Troisième $1,000.

Succession Micheal Duffy à Thos. J. Steen, un terrain dans le 1er District dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Canal, Claiborne et Robertson $1,300.

La fin de la tempête.—A partir de mardi soir, à minuit, le vent qui avait soufflé à raison de 32 milles à l'heure dans la soirée, a été en décroissant jusqu'à hier matin, à 10 heures, où sa vélocité était de huit milles seulement. La tempête est donc considérée comme terminée et l'on n'a plus aucune appréhension. Elle sévit un ce moment sur la côte du Texas où le vent a atteint hier 35 milles à l'heure.

Malgré le calme relatif qui s'est manifesté hier matin et qui a duré toute la journée, quelques crevasses se sont encore déclarées aux levées du Vieux Bassin. Dans la nuit, plusieurs sans importance ont été closes à mesure qu'elles s'ouvraient, le commissaire Fitzpatrick ayant acheminé tout le long du canal une île de roseaux dont la mission était de singulier immédiatement la moindre brèche afin qu'elle put être promptement réparée avant que l'eau opposat aux travaux sa terrible force. La nuit s'est donc beaucoup mieux passée que l'on ne s'y attendait.

Dans la matinée d'hier, le temps s'est éclairci peu à peu et le soleil a brillé radieux dès 11 heures à 4 heures de l'après-midi ; entre 1 et 3, le ciel s'est de nouveau assombri, le vent s'est levé et pluie sans nouvelle s'est suivie.

Dans la matinée, entre Galvez et Broad, le eaux baissait a débordé et le bayou St Jean en a fait autant sur ses deux rives.

aucun dommage n'en est résulté.

Le niveau de l'eau, qui s'est maintenu très haut dans les bayous, malgré l'apaisement du vent et le calme relatif du lac, a empêché le fonctionnement des ponts tournants en exerçant sur eux une forte pression de bas en haut.

A neuf heures du matin de nouveaux ouvriers ont du être envoyés à la brèche de la rue Broad (vieux canal, pour renforcer ceux qui travaillaient à la fermer sans y pouvoir parvenir.

A peu près à la même heure, le vieux bassin a commencé à déborder à son intersection avec la grand' Route St-Jean.

Quinze hommes ont été envoyés à la maison du Bon Pasteur pour exécuter les travaux du dimanche, afin que pour préserver autant que possible de l'inondation les terrains de cette institution.

A 10 heures du matin, une équipe d'ouvriers a été envoyée à l'intersection de la Promenade Carondelet et de la rue Broad, où on venait de découvrir une brèche qui a été signalée immédiatement par les surveillants aidés dans leur mission par les habitants riverains.

A 11 heures, le canal Claiborne a débordé, mais le niveau de l'eau a baissé Quelques heures plus tard le débordement a diminué et toute crainte sérieuse a cessé.

A 1 heure de l'après, une rupture de la levée du Vieux Bassin a été signalée à la hauteur de la rue Rochebleau entre Celle-ci et Dorgenois. Celle-ci est très importante et les ouvriers occupés à réparer celle du la rue Broad ont quitté leurs travaux pour s'y porter aussitôt ; elle mesure 10 pieds de large sur 8 à 10 pieds de profondeur et tout le quartier entre les lacs Canal et Pontchartrain a été submergé. Elle est considérée comme plus importante que celle de la rue Broad. Elle inondé toute la partie supérieure du 2me District, de la rue Toulouse à la Métairie. Le parc de Ville est sous l'eau. L'inondation a commencé la section comprise entre le nouveau et le Vieux Bassin et la rue Tonti et le lac. L'inondation s'étant ensuite sur toute la rive gauche du nouveau Bassin. C'est un triste spectacle que tous ces jardins sous l'eau et les maisons bloquées dont quelques unes même inondées. Sur cette rive l'eau liquide flottent les corps de nombreux animaux domestiques de toute sorte, chiens, chats porcs etc.

La hauteur de l'eau dans le voisinage de la nouvelle crevasse a atteint de 2 à 5 pieds. Le nouveau Bassin a débordé sur toute sa longueur.

Quelques ruptures aux levées, celles que nous avons déjà signalées hier et dont la plus importante est celle de la rue Broad sont en partie réparées.

Au Fort Espagnol, les jardins sont sous l'eau.

Au West End, les digues du lac se sont rompues en deux endroits et ont été bientôt réparées ; on s'étonne que les dégats aient été si peu considérables au bord du lac, étant donnée la violence des lames qui montaient par dessus des piliers qui en temps calme émergent de 10 pieds au dessus de la surface de l'eau.

Aucun dommage aux pavillons établis sur le lac, sauf ceux déjà signalés.

Un autre bateau chargé de charbon a sombré mardi soir à 11 heures.

La marche des trains n'a pas été interrompue sur la ligne du New Orleans and Gulf R. R. Un dam qui s'y était récemment formé a été vite réparé par un voyageur et ramené en ville.

L'eau s'est retirée sur la voie du Louisville et Nashville, entre le Cheffonteur et Michaud, et les travaux de réparation sont poussés activement.

Hier soir, une barque chargée de 1800 barils de charbon, appartenant à M. A. Lambert, a sombré au pied de la rue Mandeville.

La voie du Louisville & Nashville a été remise suffisamment en état pour permettre le passage des trains. Il en est arrivé un hier soir à 10 heures moins un quart, ramenant les voyageurs qui étaient restés prisonniers à la station de Lookout.

Hier soir à minuit, les ouvriers travaillaient encore, à la lueur des feux, à fermer la crevasse de la rue Rochebleve ; ils éprouvent les plus grandes difficultés et l'eau leur oppose une force contre laquelle ils ne pourront lutter avec avantage tant que le Bassin se maintiendra au même niveau. Il n'a pas baissé d'un pouce et touche toujours le plancher des ponts. En somme les travaux étaient fort peu avancés hier soir à cette crevasse, l'eau continuait à s'en échapper en abondance et les ouvriers luttaient avec désavantage. Les habitants du Second District sont par ce fait dans une bien pénible situation.

Hier soir le vent s'est complètement calmé et le ciel complètement découvert était émaillé de milliers d'étoiles.

Cour Civile de District.—Arthur Gastinel a été nommé tuteur des mineurs dans la succession B. E. Dumestre, qui s'élève à $2400.

Marcel T. Dicero et Richard M. Ong ont reçu leurs lettres testamentaires comme exécuteurs testamentaires de F. B. Middlemiss.

Félicia François est nommée administratrice de la succession Auguste François et Claire Paul, sa femme.

On a réclamé l'inventaire de la succession de Caroline et A. Thomas.

Le juge Righton a confirmé la nomination de Mme Annie Hennessey, veuve de John Cottraux, comme exécutrice testamentaire de son mari.

Au sujet de la succession Frank Lacamera, une demande de vente des biens a été faite.

Succession Caroline Feitzehe, l'inventaire a été donné $100.

Une inscription hypothécaire a été accordée en faveur des mineurs pour la soume de $1,041 31. (Succession François Francingues.)

Le juge Monroe a ordonné la vente des biens de Francis Mahoney pour payer ses dettes s'élevant à $1723 23.

S. Hernsheim & frère contre A. B. Loeb pour $5,779.

Marguerite Kuntz demande l'émancipation.

Les successions de M. A. Martin, Mme Louise Keen et Narcisse Leidor sont ouvertes.

Cour Criminelle.—Section A.—

Se sont déclarés innocents :

Détournement—Quong Sing.

Voies de fait—Fillmore Pariah.

Attaque à main armée et voies de fait—Robt Brownson et Wm Shefferd.

Pinkie Taylor, voies de fait, 5 jours de prison.

Clara Williams a été reconnue coupable de tentative de meurtre.

Cour du recorder Davey.—Jim Lee, voies de fait, et Phil. Philmore, larcin, cour criminelle sous caution de $250 chacun.

Paragraphes.—Hier matin, à 9 heures, un employé de la Edison Electric Light Co., nommé Wm Bloom, qui travaillait en haut d'un poteau au coin des rues Canal et Carondelet, s'est trouvé en contact avec un fil, a ressenti une violente commotion et est tombé sur le sol d'une hauteur de 20 pieds. Il avait les mains brûlées par le courant électrique et la figure meurtrie par la chute. Ses blessures n'offrent aucune gravité.

Grève.—Les conducteurs de trains de marchandises du Mississippi Valley Road, en apprenant il y a huit ou dix jours que leurs salaires allaient être réduits de $85 par mois à $2.85 par voyage, aller et retour, jusqu'à Wilson, s'étaient mis en grève, et avaient envoyé leur démission qui fut acceptée, ce qui voyant ils se rétractèrent et ils travaillent tous maintenant d'après le nouveau tarif.

Les serre-freins qui gagnaient $1.85 par voyage ne gagnent plus que $1.70.

Réparations. — Le commissaire Fitzpatrick ayant reçu des habitats de la rue Bienville, entre la rue Claiborne et l'avenue Hagan de nombreuses plaintes au sujets du mauvais état de la chaussée à l'intersection des rues, a prié M. Tyler, surintendant de la Northeastern R. R. Co., de faire réparer les ponts de cette rue et les passages servant à la traverser.

Plaisir.—Le maire a reçu, hier matin, des habitants de la rue Julie, près Girod, une pétition dans laquelle ils se plaignent de l'épaisse fumée qui s'échappe de la Consumer's Ice Works. Une enquête ayant démontré la justesse de ces réclamations, le commissaire Fitzpatrick a informé le président de la manufacture de glace, M. Wallace, d'avoir à faire placer immédiatement au dessus des cheminées, en vertu des articles 70 et 71 du Jewell's Digest, des fumivores.

Taxes.—Taxes de 1887.—Recette pour la journée de mardi, $200,645.

Arrêtée.—Une femme de couleur qui habite rue Carondelet 726, accusée par M. John Petteway, 218 rue Colisée, d'avoir décachetté des lettres qui lui étaient adressées, a été arrêtée et mise sous caution de $250 par le commissaire des Etats-Unis. Elle comparaîtra aujourd'hui.

Accidents.—Hier matin, à 11 h. 30, a été admis à l'hôpital, un nommé Wm Hanson Fetteway, 218 rue Colisée, d'avoir décachetté des lettres qui lui étaient adressées, a été arrêtée et mise sous caution de $250 par le commissaire des Etats-Unis. Elle comparaîtra aujourd'hui.

Accidents.—Hier matin, à 11 h. 30, a été admis à l'hôpital, un nommé Wm Hanson Fetteway, âgé de 35 ans, qui en voulant monter sur un train en marche près de la station Baya, du Texas Pacific R. R., a été blessé par les roues. Il a eu la jambe gauche cassée.

—Hier, à 4 heures de l'après-midi, un nommé Jacob Winkler âgé de 21 ans, a eu deux des doigts de la main gauche pris entre deux rouleaux à la Crescent Jute Factory, coin Chartres et St. Ferdinand. Il a été amené à l'hôpital.

—Dans la journée de mardi, une clôture a été arrachée par le vent au coin des rues Piété et Dauphine.

—Un nègre du nom de James Morris, qui avait reçu, il y a une quinzaine de jours, un coup de pied de cheval, a été transféré du steamer Louise, à West End, à l'hôpital de charité.

Théâtre Faranta.—Le théâtre Farants, lui, aussi, a très vaillamment combattu la pluie. Jusqu'ici, malgré des ondées persistantes, on n'a guère à se plaindre de la caisse. Pas un soir où la salle n'ait été satisfaisamment garnie.

Le grande partie du public américain aime fort les troupes dites de *spécialités*, et celle qui remplit actuellement un engagement au théâtre de la rue Bourbon—Riley & Wolfs—n'a pas fait varier ce goût. On goûte beaucoup aussi les Troubadours Espagnols de M. Ramos, et cette combinaison vaut des spectacles Variés et attrayants.

Les deux compagnies paraîtront ce soir.

Lundi, Hall & De Voy Combination.

Liste des passagers partis, le 17 septembre, pour le Havre, par "La Bourgogne".

Mlle Andrews, M. A. Amigo, Mme J. B. Brandeis et deux enfants, Mme Marie Baudoin, Mlle Octave Beaudin, Dr W. W. Baldwin, Mme Bischof, Dr. A. Cordes, M. José Cerro, M. E. Castelfranco, M. Courtois, M. G. Cattanco, Mme Alex. G. Cochran, Mlle Ada Cochran, M. Craquelin, M. Dupuy, M. Bence Douglas, M. J. B. L. Delany, M. Denuel, M. et Mme A. Falk, et trois enfants, Mme Julie Gaudet, M. Santiago Gongora, Mme J. F. Hines, Mlle M. A. Hines, M. Hirschl, M. Clayton C. Hall, Mlle L. Hammel, M. Chas. Hutchinson, et Mme Jeanfrast, M. et Mme Wm. Jarvis, M. de José, M. George V. Krauss, M. B. Lafarge, Mlle Bertha Levy, Rév. A. Lounge, Dr Manescco, M. Flora Manescco, M. Paulon Mestayer, Mme M. Marsch, trois enfants et femme de chambre, M. H. Monquin, Mme Mendy, M. Eugène Norns, M. Paul Nye, M. et Mme Eduardo de Oviedo, sept enfants et deux femmes de chambre, Mme Osorio, M. Ordonez, M. Popin, M. Léon Petit, M. Julio Quijano, M. Edw. Quirk, M. et Mme Alfredo